

ASSEMBLÉE NATIONALE16 mars 2018

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2019 À 2025 - (N° 765)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 327

présenté par
M. Bridey

ARTICLE 6 TER

À l'alinéa 2, après le mot :

« commissions »,

insérer le mot :

« permanentes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.